



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	5 ^{eme} (13 ^{eme})
Nom de site	BLD ST MARCEL	Numéro	403U7
Adresse du site	78, boulevard Saint-Marcel	Hauteur	R + 8 (27 m)
Bailleur de l'immeuble	Public APHP	Destination	Hôpital
Type d'installation	Ajout 4G avec changement d'antenne		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	13/04/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	17/04/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	13/06/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur cet immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes 2G/3G existantes (fréquences 900, 1800 et 2100 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270° par 3 nouvelles antennes 2G/3G/4G (fréquences 800, 900, 1800, 2100 et 2600 MHz) réorientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.
Tilts (degrés)	Entre 5° et 9°

Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à remplacer les antennes panneaux existantes par 3 nouvelles antennes panneaux. Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Zone technique	Les équipements techniques seront masqués par un bardage qui sera installé autour de l'édicule.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	29,26 m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Type	Nom	Adresse	Niveau estimé
1	Hôpital de la Collégiale	14, rue Vésale, 75005 Paris	< 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

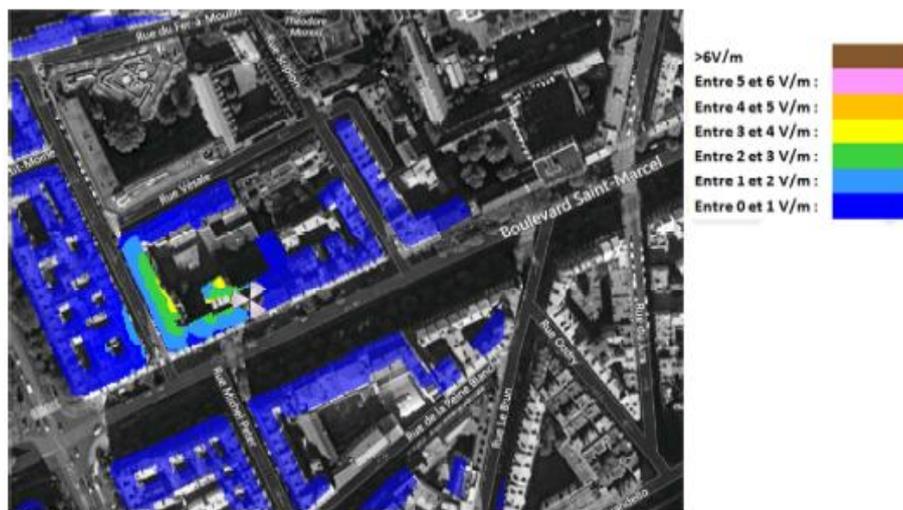
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 21m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 21m.

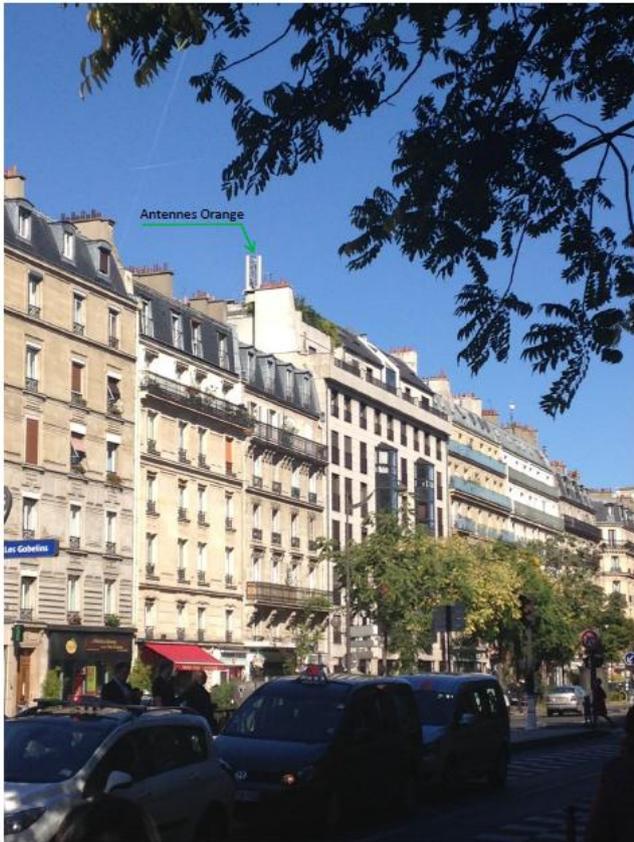


	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	21 m	21 m	21 m

Les simulations sont conformes au seuil de la Charte 2017

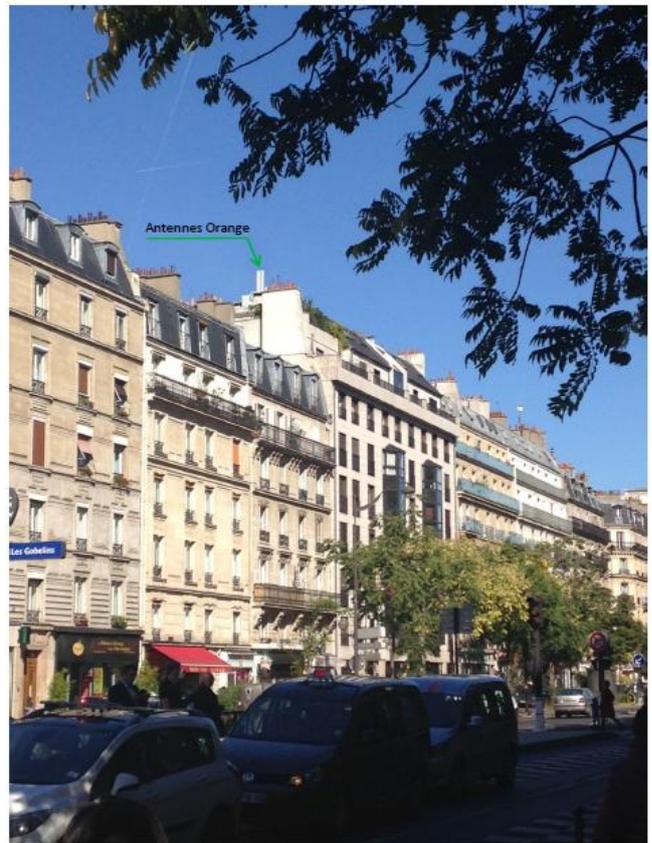
Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

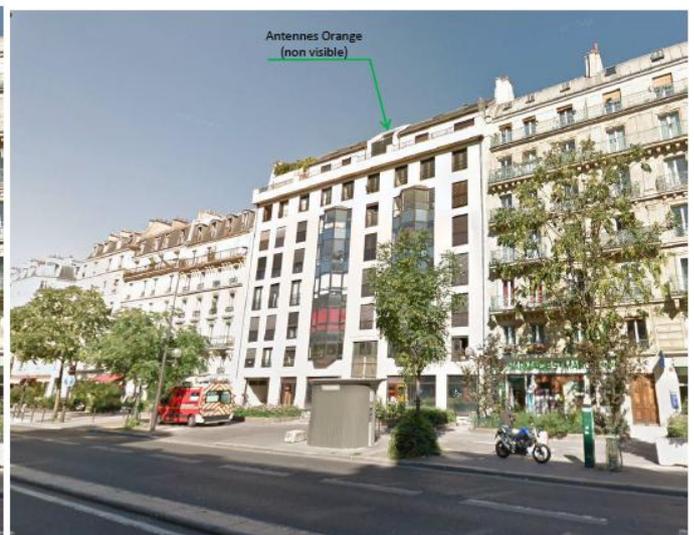


Etat de l'existant :

Etat projeté :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 30° :



Azimut 150° :



Azimut 270° :

